

# Retraites : dites non le 28 novembre !

Category: Actualité politique

écrit par jmfouquer | 24 novembre 2024

*Le 28 novembre, première étape d'un processus législatif, une proposition de loi pour abroger la « réforme » des retraites, sera soumise à l'Assemblée nationale. La volonté majoritaire d'annuler le passage de 62 à 64 ans doit être respectée. Nous relayons une initiative de la CGT à ce propos.*

**Retraites : dites non pour le 28 novembre !**

Par **la CGT**. Le 21 novembre 2024.

**Réforme des retraites : en route vers l'abrogation des 64 ans !**

En 2023, partout en France, à l'appel des organisations syndicales, salarié·es, jeunes et retraité·es se sont massivement mobilisé·es contre le report de l'âge de la retraite à 64 ans. Mais ce recul social fut imposé par 49.3.



Jeudi 28 novembre, pour la première fois à l'Assemblée nationale, les député·es pourront voter une proposition de loi pour abroger la réforme, première étape d'un processus législatif entre Assemblée Nationale et Sénat, pour que soit respectée la volonté majoritaire dans le pays d'annuler le passage de 62 à 64 ans. Les

représentant·es de la nation doivent prendre leur responsabilité et voter l'abrogation d'une réforme refusée par plus de 70% de la population.

La CGT appelle les salarié·es, jeunes et les retraité·es à utiliser la plateforme d'interpellation des député·es « [allop parlement.fr](http://allop parlement.fr) » pour empêcher les manœuvres d'obstruction de façon à ce que ce vote aille à son terme.

[...]

Pour lire [l'appel de la CGT...](#)

---

Pour compléter, vous pouvez :

- [télécharger le communiqué de la CGT](#)
- écouter, ci-dessous, Sophie Binet (CGT) appeler à « laisser le Parlement se prononcer »